

Prolifération des rats dans le quartiers des Etangs et au pied de l'immeuble Les Peintres de l'Europe

Depuis des mois, un nombre impressionnant et toujours croissant de rats a envahi les abords de l'immeuble Les Peintres de l' Europe, le rond-point Marius Renard et le parc des Etangs. De nombreux nids sont visibles partout. Bruxelles Propreté a même menacé la copropriété de cet immeuble de ne plus venir vider les conteneurs situés sur le site de la résidence si ce fléau perdurait.

Je suis persuadée que cet exemple isolé n'est qu'un reflet de semblables situations dans d'autres quartiers. Même si les riverains ou copropriétés d'immeubles décident de faire appel à des firmes privées pour venir à bout de cette invasion aux abords de leur maisons et résidences, le problème ne sera jamais résolu si de son côté la commune ne fait rien. Le degré 0 ne pourra jamais être atteint tant que la commune continuera d'en compter autant sur son territoire.

Effectivement, les éliminer sur le site de la résidence, avec les frais que cela nécessite, sera vain si 100m plus loin certains sont encore présents sur le territoire de la commune ? Ils ne feraient qu' inévitablement revenir sur le site de la résidence traité initialement.

Un résultat optimal n'est atteint que lorsque toutes les initiatives sont prises en concertation et simultanément.

Le nombre de rats présents a mené à une situation telle que des occupants n'osent plus aller aux poubelles, le balayeur qui ne sait plus où mettre la tête et cerise sur le gâteau BXL Propreté menace de ne plus venir.

Une seule question, mais de taille : Quelles actions la commune compte t elle mener afin de mettre fin à cette situation ?

D'avance merci pour votre réponse

Françoise Carlier
Conseillère communale
Groupe MR



Anderlecht, le 29 avril 2020.

ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUUR

Madame F. CARLIER,
Conseillère communale
Rue de Neerpede, 326
1070 Anderlecht.

Secrétariat communal

M. Vermeulen

☎ 02/558.09.64

✉ secretairecommunal@anderlecht.brussels

Madame la Conseillère communale,

Concerne : votre interpellation relative à la prolifération des rats dans le quartier des Etangs et au pied de l'immeuble « Les Peintres de l'Europe ».

Tout d'abord, merci pour votre interpellation relative à un sujet sur lequel nous nous sommes concentrés depuis bien longtemps déjà.

Vous nous demandez à la fin de votre interpellation ce que la commune compte faire concernant ce problème récurrent de prolifération des rats. Je tiens à vous rassurer, Madame la conseillère, sur le fait que la commune est en pleine action depuis déjà de nombreux mois.

Concernant la prolifération des rats au pied de l'immeuble « Les peintres de l'Europe », le service de l'hygiène s'est rendu sur place à ma demande le 6 avril 2020. Une première dératisation a alors eu lieu. Le service est ensuite passé une seconde fois pour procéder à un contrôle et effectuer une nouvelle vague de dératisation.

Cependant, nous avons dû attirer l'attention de la copropriété sur le fait que le local à poubelles n'était pas bien entretenu et que les déchets étaient déposés de manière anarchique, attirant les rats.

Or, je tiens à vous rappeler que l'entretien du local à poubelles de cet immeuble est du ressort de la copropriété et non de la commune. Partant de ce constat, le service de l'hygiène s'est entretenu avec la Présidente de la copropriété et un plan d'actions a été convenu.

Il s'agit essentiellement d'apporter des améliorations d'entretien au local « poubelles ». Le service a déjà pris l'engagement d'y retourner pour boucher les éventuels trous à rats qui pourraient rester. Mais j'attire l'attention sur le fait que le local à poubelles doit absolument être entretenu. Dans le cas contraire, la situation ne fera que se reproduire.

Place du Conseil 1 Raadsplein
Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00

FAX 02 523 12 14

E-MAIL info@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be

Pour ce qui est du parc des Etangs, nous portons à votre connaissance que nous avons demandé à notre prestataire de service d'intervenir le 15 avril dernier (parc des Etangs et les alentours du square Frans Hals).

Nous sommes donc en action pour procéder à la dératisation du parc et de ses alentours. Plus généralement, je tiens à vous rappeler que la problématique de la prolifération des rats est très particulière puisqu'il est impossible de les éradiquer totalement et en une seule fois.

Cela nécessite une action en plusieurs étapes puis des contrôles pour s'assurer que la situation est maîtrisée. C'est en ce sens que nous réfléchissons en ce moment avec le service de l'hygiène à la définition d'un plan d'actions qui détermine des zones prioritaires à dératiser.

Je reste bien sûr à votre écoute pour toute autre question relative à ce sujet.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, l'expression de nos meilleures salutations.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

L'Echevine de l'Hygiène,

N. KAMMACHI.